

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Creuse **Deuxième Circonscription AUBUSSON**

ELECTIONS LEGISLATIVES

(Scrutin de ballottage du 11 mars 1973)

Electrices, Electeurs,

Merci de tout cœur aux 15 760 d'entre vous qui m'ont **placé largement en tête au premier tour, avec un appréciable gain de voix**, tandis que le candidat de la majorité sortante, M. Pinton, perdait plus de 5 000 suffrages par rapport à 1968.

Le corps électoral a ainsi rendu justice au travail sérieusement accompli, en même temps qu'il a fait échec aux manœuvres immorales, aux attaques personnelles, aux insinuations perfides et mensongères.

La gauche, dans notre circonscription, a rassemblé sur ses candidats un nombre de voix considérable, représentant plus de soixante sept pour cent des suffrages exprimés. C'est un très beau succès, qui augure bien des résultats de dimanche prochain.

Conformément aux accords passés entre le Parti Socialiste, les Radicaux de gauche et le Parti Communiste, je **deviens, au second tour**, du fait du désistement en ma faveur de Raymond Labrousse, **le candidat unique de la gauche pour l'application du programme commun.**

En cette qualité, j'adresse un pressant appel à toutes les électrices et à tous les électeurs de gauche, ainsi qu'à tous les républicains, à tous les démocrates désireux d'un profond changement de politique que seule la gauche est désormais en mesure d'offrir.

Que chacun fasse son devoir, et la victoire est à notre portée, non seulement dans cette circonscription, mais dans l'ensemble du pays.

Vive la Creuse ! Vive la République !

André CHANDERNAGOR

Candidat d'union de la gauche

et de tous les démocrates

Suppléant éventuel : **William CHERVY**

Conformément aux accords passés entre les partis de gauche signataires du programme commun, j'invite tous les électeurs qui m'ont fait confiance dimanche dernier à reporter massivement leurs voix au second tour sur **André Chandernagor**, candidat d'union de la gauche et de tous les démocrates.

Raymond LABROUSSE.

Les Presses du Massif Central Guéret